



N° T 683/2020

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DES LOGEMENTS  
DES PROPRIÉTAIRES  
RÉSIDENTS IMPACTÉS  
DANS LE CADRE DES  
TRAVAUX DU PTUA**

**ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE**

Le présent appel d'offres est lancé par le Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

**ARTICLE 2 : OBJET**

Le présent appel d'offres a pour objet les travaux de construction des logements des propriétaires résidents impactés dans le cadre des travaux du PTUA.

**ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT**

Les marchés sont passés sur prix unitaires. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués en vingt (20) lots.

**ARTICLE 4 : FINANCEMENT**

Les marchés issus de cet appel d'offres seront financés par le budget de l'Etat sur la ligne 22059040001 23299.

**ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, voir DAO.

**ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

**ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Cellule de Coordination du  
Projet de Transport  
Urbain d'Abidjan (CC-PTUA)  
Cocody Riviera 2, Sainte Famille -  
Lot n°2904 - Ilot n°242  
Tél. : (225) 22 51 01 51  
Cel. : 05 30 24 95  
voir M. OUATTARA Issa  
08 B.P. 2604 Abidjan 08

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 75 000 FCFA.

**ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES**

Les offres seront déposées au plus tard le 11 septembre 2020 à 09 heures, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

**ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 11 septembre 2020 à 10 heures, à la Cellule de Coordination du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), sise à la Riviera 2, Secteur Sainte Famille.

**ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS**

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

**ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 120 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

**ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT**

Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

**ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ**

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés.



N° T 684/2020

**TRAVAUX DE REJOINTEMENT  
DES BLOCS DES QUAIS OUEST  
ET SUD DU PASP**

**ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE**

Le présent appel d'offres est lancé par le Port Autonome de San-Pédro (PASP).

**ARTICLE 2 : OBJET**

Le présent appel d'offres a pour objet les travaux de rejointement des blocs des quais ouest et sud du PASP.

**ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT**

Le marché est passé sur prix global et forfaitaire. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués en un (01) lot unique.

**ARTICLE 4 : FINANCEMENT**

Le marché issu de cet appel d'offres sera financé par le budget 2020 du PASP, sur la ligne 2333.

**ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant fixé à 3 000 000 FCFA.

**ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

**ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Direction Générale du Port Autonome  
de San -Pédro  
Direction des Acquisitions, des Affaires  
Juridiques et de la Coopération  
Service Marchés,  
sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble  
de la Direction Générale  
B.P. 339 / 340 San Pédro  
Tél. : 34 71 72 07-P225  
Cel. : 49 29 87 76 / 46 01 58 58  
Fax. : 34 71 72 15  
voir M. CAMARA Kinanglan Léandre  
e-mail : lcamara@pasp.ci

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 50 000 FCFA.

**ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES**

Les offres seront déposées au plus tard le 15 septembre 2020 à 09 heures, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

**ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 15 septembre 2020 à 09 heures 30 minutes, dans la salle de conférences du Port Autonome de San Pédro.

**ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS**

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.



N° T 684/2020 (suite)

**TRAVAUX DE REJOINTEMENT  
DES BLOCS DES QUAIS OUEST  
ET SUD DU PASP**

### ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 120 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

### ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

### ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés.



N° T 685/2020

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
PAVILLON D'HOSPITALISATION  
À L'HÔPITAL DE TABOU**

### ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par le Conseil Régional de San-Pédro.

### ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet les travaux de construction d'un pavillon d'hospitalisation à l'hôpital de Tabou.

### ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Le marché est passé sur prix global et forfaitaire. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués en un (01) lot unique.

### ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le marché issu de cet appel d'offres sera financé par le budget 2020 sur la ligne 9212/2214.

### ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant fixé à 960 000 FCFA.

### ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

### ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

**Conseil Régional de San-Pédro  
Direction des Services Techniques  
et des Moyens Généraux  
Quartier Cité à proximité du  
Groupe Scolaire les Lutins  
01 B.P. 97 San-Pédro 01  
Tél. : 34 71 02 87**

**Cel. : 05 65 48 15 / 48 53 62 22 / 47 12 63 13  
voir M. BAYETO Appolinaire  
ou**

**M. EBA Essoin Francis à la Sous-direction  
des Marchés derrière la BCEAO  
au quartier Balmer**

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 50 000 FCFA.

### ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le 15 septembre 2020 à 09 heures, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

### ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 15 septembre 2020 à 09 heures 30 minutes, dans la salle de réunions de l'Hôtel de Région de San-Pédro.

### ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

### ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 120 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

### ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

### ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés.



N° T 686/2020

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE CINQ (05) HANGARS  
DE TYPE MARCHÉ  
DANS LES CHEFS-LIEUX  
DE SOUS-PRÉFECTURES  
DE LA RÉGION**

### ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par le Conseil Régional de San-Pédro.

### ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet les travaux de construction de cinq (05) hangars de type marché dans les chefs-lieux de sous-préfectures de la région.

### ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Les marchés sont passés sur prix global et forfaitaire. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués en cinq (05) lots.

### ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Les marchés issus de cet appel d'offres seront financés par le budget 2020 du Conseil Régional de San-Pédro sur la ligne 9344/2213.

### ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant fixé à 340 000 FCFA par lot.

### ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

### ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :